

*BULLETIN  
MUNICIPAL  
N°2  
MARS 1997*



Vue aérienne de Grézolles ▲

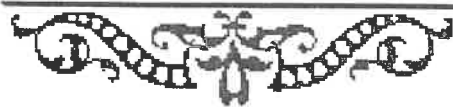


---

# Sommaire

---

- Le mot du Conseiller général
- Le mot du Maire
- Budget 1996
- Fleurissement du Bourg
- Concours des vaches laitières
- Communauté des communes
- Commerces d'hier et d'aujourd'hui
- Concours de dessins
- Manifestations de l'année 1997
- Etat Civil
- Associations (suite du n°1)
- Info-Mairie





---

## Le mot du Conseiller général

---

Je remercie la commune de Grézolles de m'ouvrir son bulletin communal. La fin de l'année permet de jeter un regard en arrière et de faire le point.

Pour chacun bien sûr, une année représente un ensemble de joies et de peines.

Pour la collectivité, c'est l'occasion de faire le bilan des actions menées dans l'intérêt de tous.

L'année 1996 aura surtout été marquée dans notre canton et, en premier lieu à Grézolles, par le Concours départemental des Vaches laitières. Le canton tout entier a été mobilisé avec les agriculteurs et les élus, l'ensemble du personnel et des élèves du Château d'Aix.

Plus de sept mille visiteurs, le Préfet de la Loire, le Président du Conseil général, le Sous-Préfet de Roanne, de nombreux parlementaires, conseillers régionaux et généraux, les responsables des organisations agricoles ont été heureux et surpris de la qualité de cette manifestation, de la perfection de son organisation et du niveau des animaux exposés dignes de paraître dans les concours nationaux.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier très sincèrement la municipalité de Grézolles, les communes du canton, Monsieur Krecek et le Château d'Aix, le Comité de développement et surtout tous les agriculteurs qui ont participé avec beaucoup d'enthousiasme et n'ont pas hésité à travailler très dur pour la réussite de l'entreprise.

Ce qui s'est passé au Château d'Aix nous montre la vitalité de notre canton et de ses habitants et nous prouve que tout est possible lorsque les hommes se rassemblent autour d'un projet.

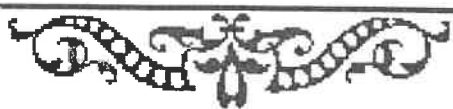
« Pour unir les hommes, il leur faut bâtir une cathédrale »

C'est ensemble, et parce qu'il n'y a de richesses que les hommes, que notre canton à travers la Communauté de communes préparera son avenir malgré toutes les difficultés de notre temps.

C'est cette espérance que je voudrais vous transmettre en ce début d'année que je souhaite à tous pleine de joie dans la solidarité et l'amitié de tous.

Bonne et heureuse année 1997 !

B. ROIRE





---

## Le mot du Maire

---

Le Conseil municipal de Grézolles est heureux de vous adresser son deuxième bulletin municipal.

Cette année, nous avons pu voir l'innovation de notre village par la requalification de la traversée de notre bourg, plus la réfection totale de l'éclairage public, tout cela grâce à l'aide du Département et du S.I.E.L.\*.

Dans l'avenir, nous avons un projet de mairie.

Quelque soit la taille d'une commune, il n'y a pas de petit projet. Tout équipement, toute activité ou tout service nouveaux s'inscrit dans une ligne de conduite. Le projet communal est celui de l'équipe municipale pour lequel elle s'est engagée et qu'elle conduit au cours de son mandat.

Peu importe, il suffit d'être conscient et animé d'un esprit responsable pour savoir que nous vivons une nouvelle époque qui appelle de nouveaux comportements, davantage qu'hier.

Au seuil de cette nouvelle année, que ceux qui sont sans travail aient l'espoir que 1997 leur apporte des jours meilleurs.

Le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 1997.

---

\* S.I.E.L. : Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Loire







# BUDGET 1996

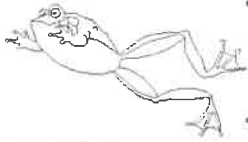
## FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Frais de personnel	96 100,00	Produits de l'exploitation	33 000,00
Denrées et fournitures	22 200,00	Produits domaniaux	14 700,00
Impôts et taxes	3 000,00	Recouvrements subventions	7 670,00
Travaux et services extérieurs	301 613,00	Dotations versées par l'Etat	189 000,00
Participations et contingents	117 005,00	Impôts indirects	35 659,00
Allocations - Subventions	40 000,00	Contributions directes	505 528,00
Frais de gestion générale	71 500,00		
Frais financiers	125 823,00		
Dotations aux amortissements			
Prélèvements	8 316,00		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>785 557,00</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>785 557,00</b>

## INVESTISSEMENTS

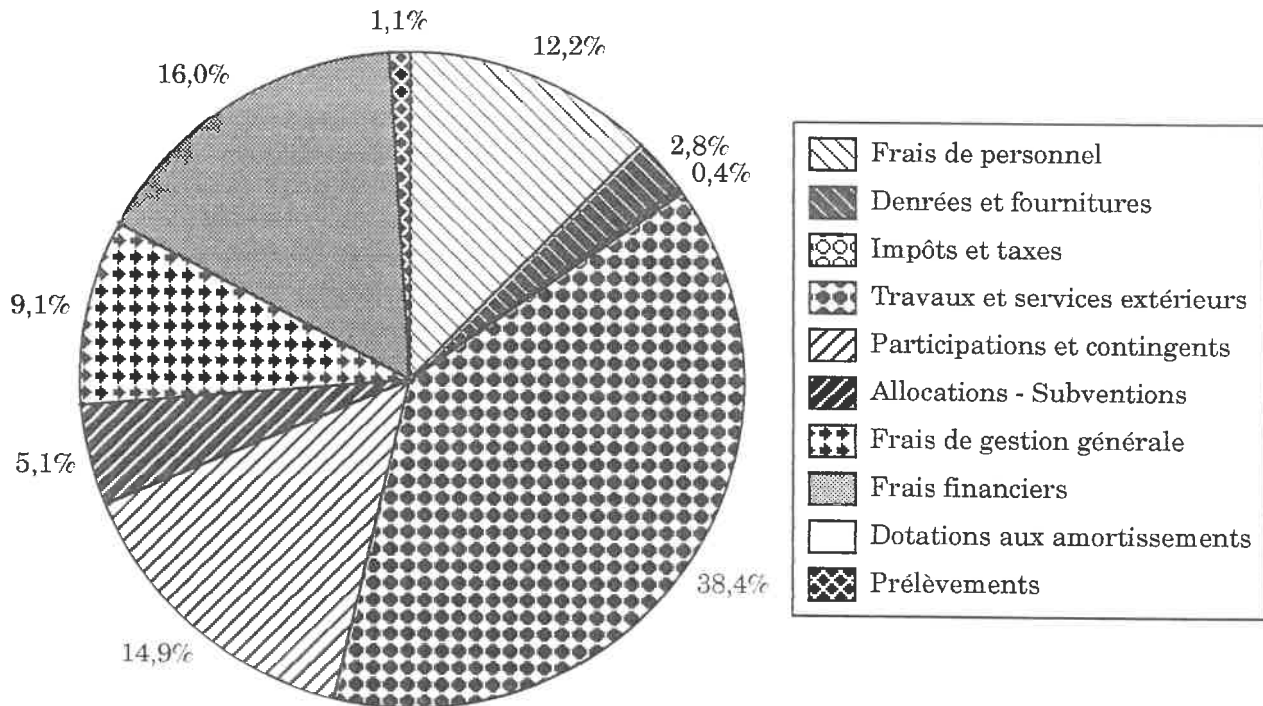
Dépenses		Recettes	
Frais extraordinaires		Subventions d'équipement dons et legs	74 728,00
Remboursement d'emprunts	77 213,00	Prélèvement sur recettes de fonctionnement	8 316,00
Acquisitions de biens meublés et immeubles	55 600,00	Amortissement et reprises de frais extraordinaires	
Travaux de bâtiments et de génie civil	125 626,00	Participation à des travaux d'équipement	40 736,00
Règlement de dettes à long et moyen terme	12 224,00	Recouvrement de créances à long ou moyen terme	146 883,00
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>270 663,00</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>270 663,00</b>



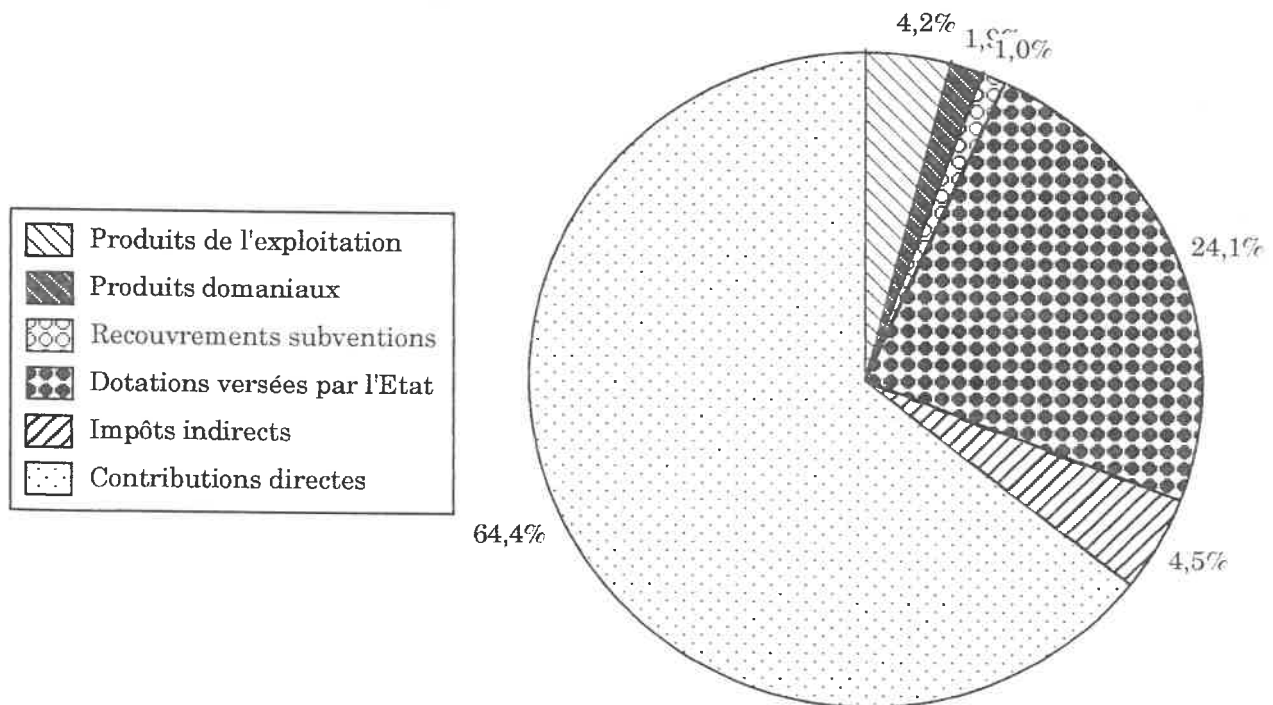


# BUDGET 96 (suite)

## Pourcentage des dépenses de fonctionnement



## Pourcentage des recettes de fonctionnement



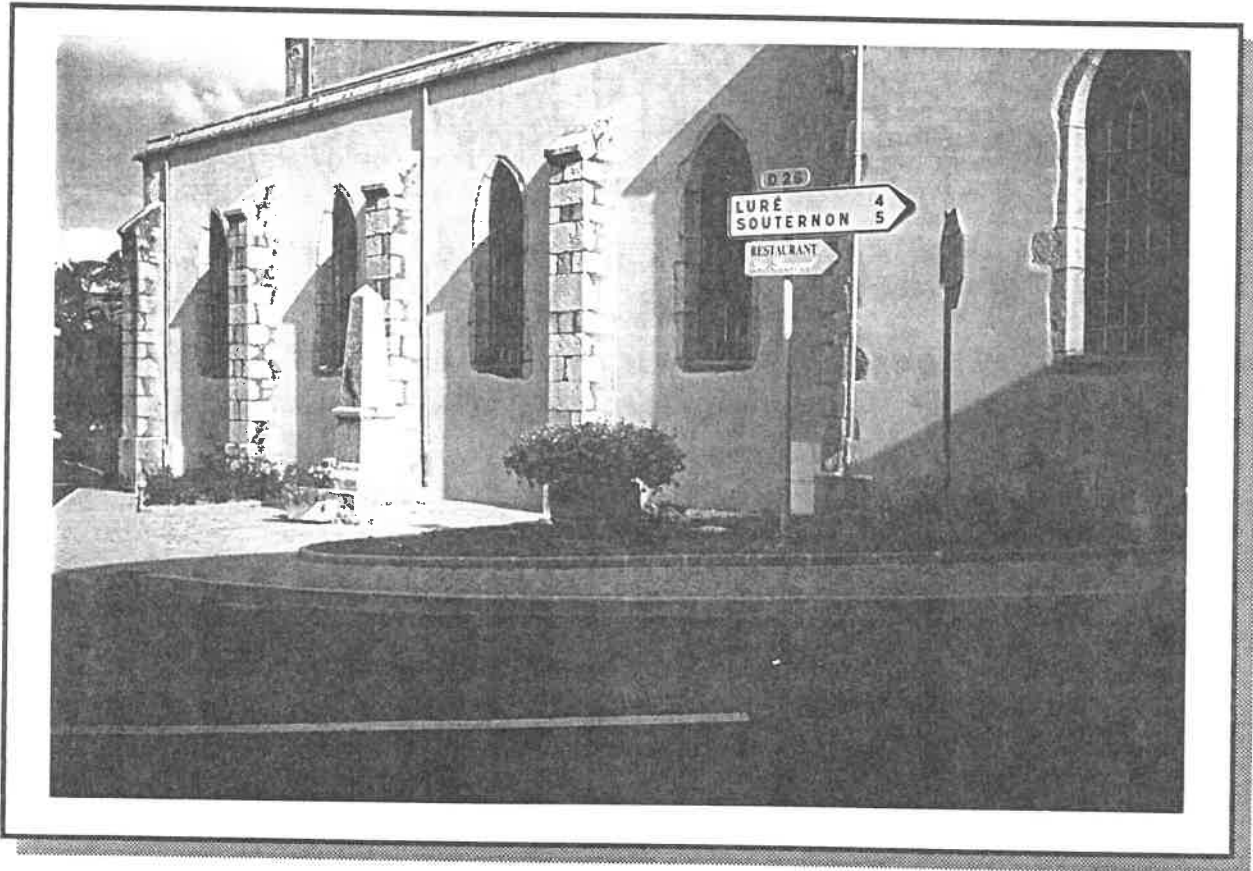


---

# Fleurissement du village

---

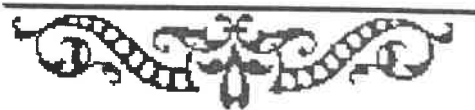
Après la rénovation du bourg, les habitants de Grézolles ont pu remarquer que leur village devenait de plus en plus fleuri. Si tout le monde continue sur cette lancée, cela laisse envisager une éventuelle participation aux villages fleuris dans les années à venir. A cette occasion, le Conseil municipal remercie toutes les personnes qui ont participé à l'embellissement de notre commune et tout spécialement celles qui se sont occupées de l'entretien des fleurs.



---

Une nouvelle jeunesse pour le Monument aux Morts ▲

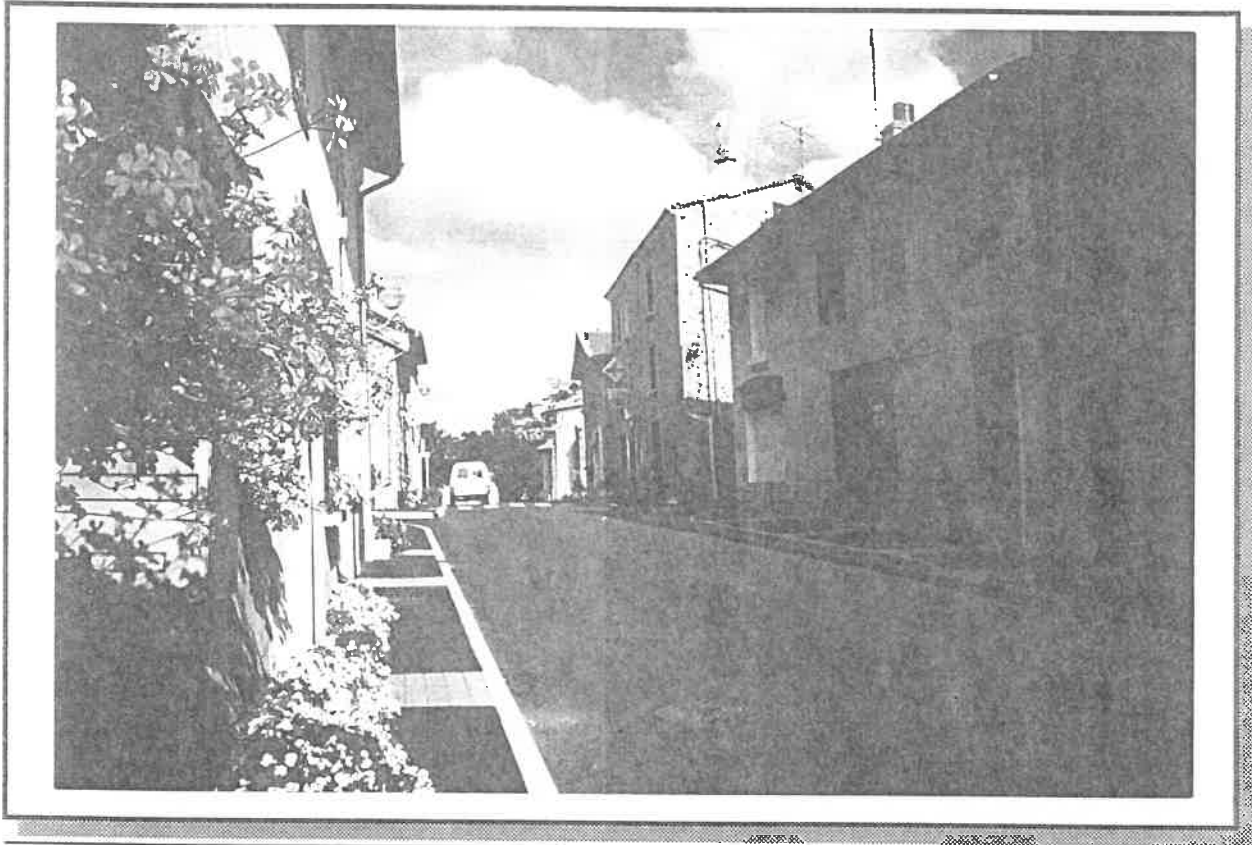
---



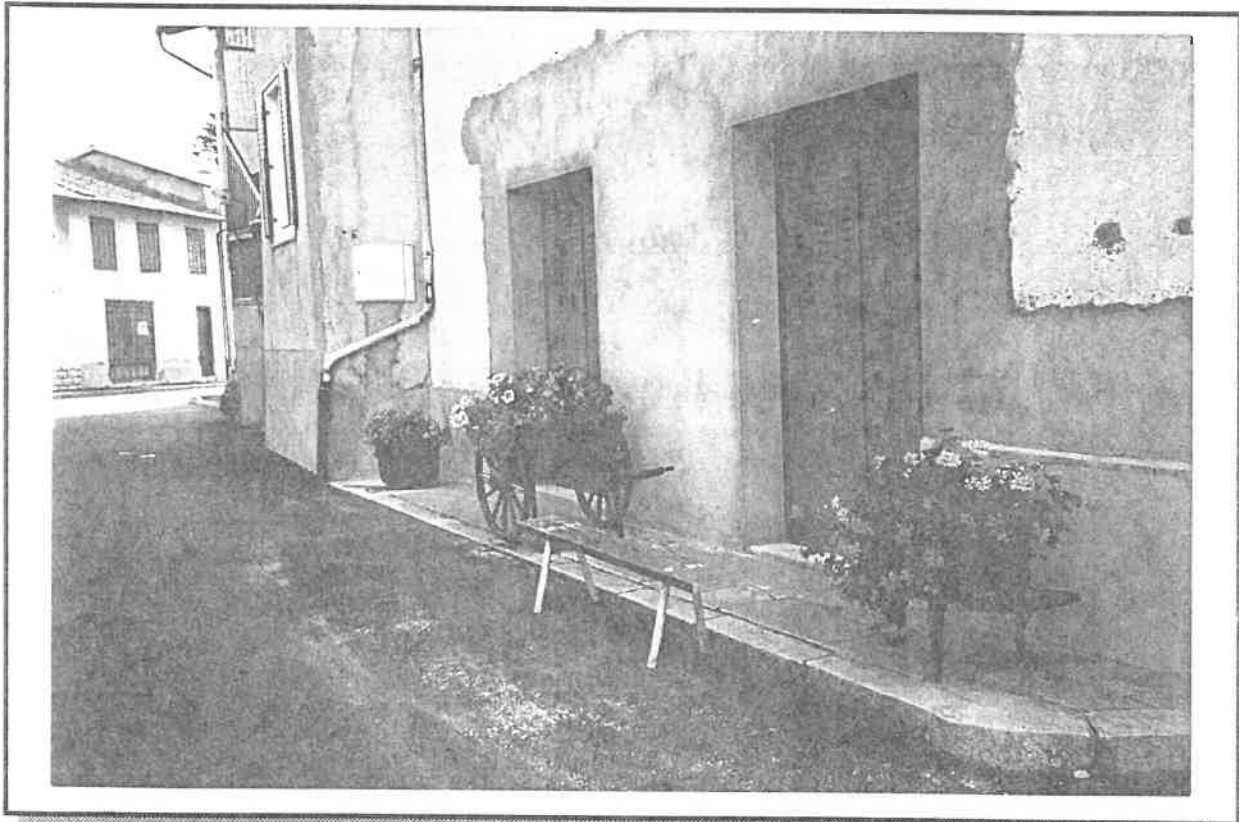




## Fleurissement du village (suite)



Vue du centre du Bourg de Grézolles ▲



Rien ne se jette, tout se transforme avec des idées et du bon goût ▲





## Fleurissement du village (suite)



▲ Même en dehors du village, nous avons de superbes mains vertes ▼





---

## Concours départemental des vaches de race laitière

---

Peut-être étiez-vous agrippé au cou ou à la queue d'un âne, en train de faire le cow-boy, en ce week-end ensoleillé du 6-7-8 septembre 1996, pour l'une des plus grandes manifestations du département : le 21<sup>me</sup> concours départemental des vaches laitières.

Comment oublier ces journées, qui ont fait rire tant de personnes, découvrir les différentes races asines à des milliers de Rhône Alpins, ce magnifique village qu'est notre commune, et, en particulier, le splendide site du Château d'Aix, bordé par la rivière du même nom, qui sert d'écrin de verdure à la salle Omnisport des Vals d'Aix et d'Isable ?

Durant ce week-end, le monde rural était en fête. Tout avait commencé, depuis juillet, avec l'aménagement du site par une centaine d'agriculteurs du canton (installation d'une station de lavage de 600 m<sup>2</sup>, 5 hectares de parking dans les prés et 2 hectares pour l'ensemble des installations de présentation et d'animation.

Dès le vendredi, plus de 400 élèves des écoles du voisinage ont pu visiter la mini-ferme qui regroupait 27 espèces différentes (la poule et ses poussins, la jument et son poulain, la truie et ses petits...). En fin de journée, ce fut l'installation des 300 vaches venues du département, comprenant celle de notre ami Thierry Poncet.

On a pu apprécier le calme de ces bêtes lors du déchargement, de la traite au nettoyage.

Le samedi, devant une foule de connaisseurs, le jury a assisté au défilé de ces demoiselles, puis les a sélectionnées. Plusieurs prix ont été distribués. La soirée s'est terminée par une choucroute musicale, tard dans la nuit.

Le dimanche durant la matinée, la remise des récompenses a été effectuée devant les personnalités départementales venues admirer les championnes et visiter l'exposition des artisans ruraux d'Urfé et les stands de produits fermiers.

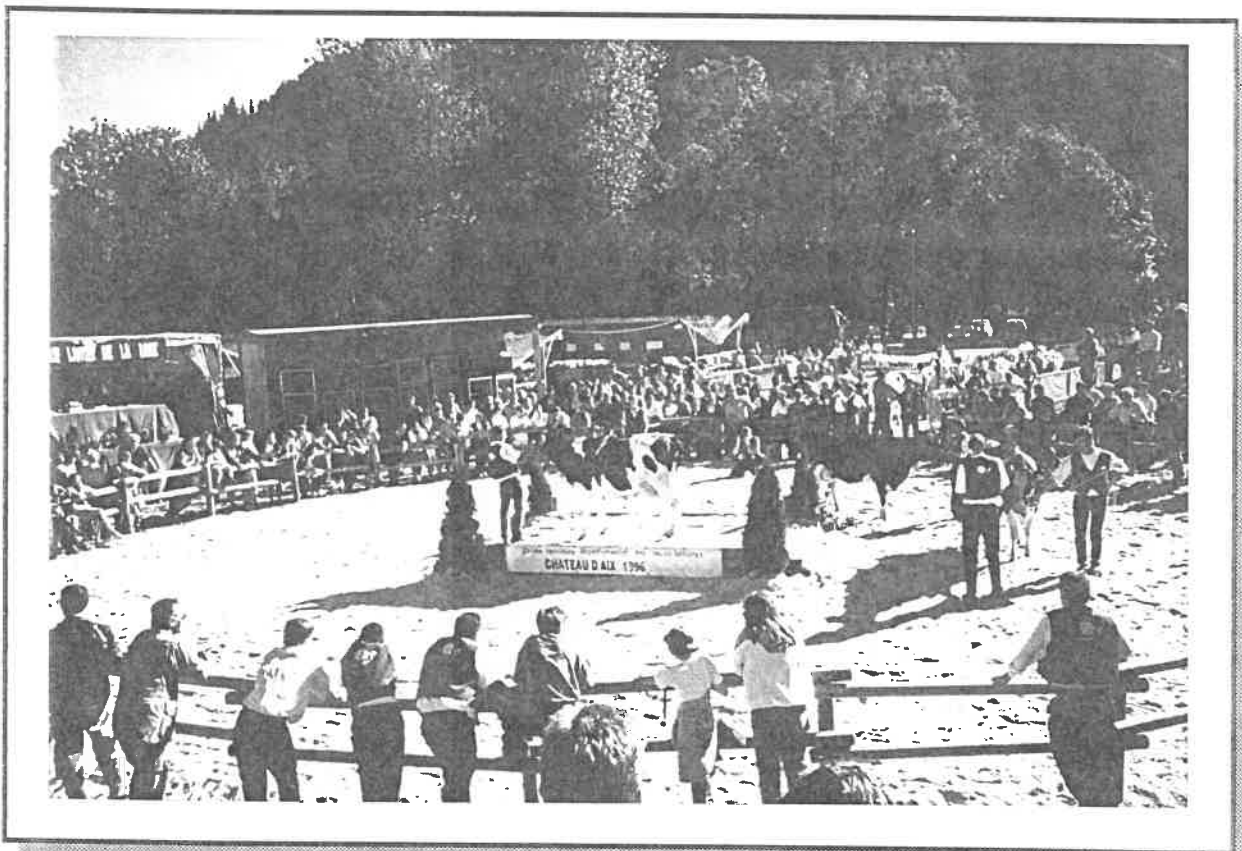


## Concours départemental des vaches de race laitière (suite)

L'après-midi fut placé sous le signe du sport et de l'humour avec le spectacle animé par les ânes.

8000 visiteurs sont venus ce week-end au bord de l'Aix pour cette grande manifestation.

On ne peut qu'être admiratif quant à l'organisation d'un tel évènement, que ce soit au niveau des bénévoles ou des responsables qui ont su gérer d'une façon parfaite ce moment d'exception avec la complicité d'un beau soleil d'été.



Le défilé des "demoiselles" ▲







## Concours départemental des vaches de race laitière (suite)

Une  
super-ferme  
à Grézolles







---

## Communauté des communes des vals d'Aix et d'Isable

---

### Présentation :

La communauté a été créée le 22 décembre 1993 et regroupe 14 communes du canton de St Germain Laval, sur 20 000 hectares et avec une population de 5 500 habitants (Amions, Bully, Dancé, Grézolles, Luré, Nollieux, Pommiers, St Georges de Baroille, St Germain Laval, St Julien d'Oddes, St Martin la Sauveté, St Paul de Vézelin, St Polgues et Souternon). La communauté est administrée par un conseil de communautés de 31 conseillers (2 par communes de moins de 500 habitants, 3 pour St Martin la Sauveté, 4 pour St Germain Laval).

### *Son président :*

Docteur Bernard Roire (conseiller général)

*1<sup>er</sup> vice-président* chargé des affaires culturelles :

André Cellier, maire de St Polgues

*2<sup>me</sup> vice-président* chargé des affaires économiques et de l'emploi :

Vital Vernin, maire de St Germain Laval

*3<sup>me</sup> vice-président* chargé des affaires touristiques :

Bernard Géry, maire de Pommiers

*Trésorier* : M. Béraud (percepteur de St Germain Laval) assure la comptabilité de la communauté.

*Animateur* : M. Basset, maire de St Georges de Baroille

Notre commune de Grézolles est représentée lors des réunions mensuelles par M. André Pras (maire) et Ludovic Rathier (conseiller municipal). Le budget communautaire est alimenté par chaque commune proportionnellement à ses ressources fiscales.

Le budget primitif de la communauté des communes établi par M. Béraud s'équilibre en recettes et en dépenses :

- en fonctionnement, à la somme de 2 177 619 F.
- en investissement, à la somme de 6 068 935 F.



---

## Communauté des communes des vals d'Aix et d'Isable (suite)

---

Les principales actions de la communauté sont :

➤ Implantation de l'Université de St Etienne avec l'action "Université pour tous" sous l'impulsion de M. Delomier. Elle concerne cinq cantons, dont le nôtre et six conférences sont données (voir la mairie de St Germain Laval).

➤ L'école de musique dirigée par M. Cellier qui prépare une convention avec le collège pour intégrer une chorale scolaire.

➤ Le S.M.A.R.T. (Syndicat Mixte d'Aménagement du Roannais Touristique) dans l'action "contrat de développement touristique", avec notamment le projet de piscine intercommunale située vers le camping de St Germain. Le projet de piscine serait un bassin de 25 m sur 10 m (projet refusé lors de la dernière réunion).

➤ Le "Contrat global de développement du Roannais" où notre communauté de communes sera particulièrement concernée par les opérations visant :

- à mettre en place une offre territoriale (SAC) adaptée aux besoins des entreprises et à tirer profit pour cela du réseau autoroutier et de son ouverture vers l'extérieur.

- à créer une structure d'exposition vente des productions du Roannais, dite "Maison de Pays".

- à renforcer les services dans les bourgs avec l'opération restructuration artisanat et commerce (ORAC), subventions majorées pour les commerces et artisans.

- à revitaliser le parc locatif et le patrimoine immobilier en milieu rural avec l'opération amélioration de l'habitat (O.P.A.H.) qui se déroule de manière suivante :

- une étude de réalisation par un organisme compétent

- trois années de travaux du 15/11/96 au 15/11/99 avec possibilité de prolongation sur 2 ans, accompagnées d'un suivi animation par un organisme.

- à développer les activités culturelles.







# Commerces d'hier et d'aujourd'hui

« Maire, cherche personnes, courageuses et compétentes, pour reprendre l'épicerie-café du village. »

« Couple désire acquérir une boulangerie, dans une commune de 3 000 habitants. »

Toutes ces petites annonces apparaissent épisodiquement à travers nos journaux télévisés, et toutes ont pour objectif la sauvegarde de la vie de nos communes rurales. Cela prouve qu'un certain dynamisme existe encore dans nos villages.

Les commerces demeurent et demeureront avant tout un lieu d'échanges et de convivialité... la vie tout simplement. Il est vrai qu'il n'y a pas si longtemps Grézolles comptait beaucoup d'artisans et de commerçants. Il suffit de regarder un extrait du grand annuaire général de la Loire de 1924 pour en faire la constatation. Voyez plutôt ! Vous en souvenez-vous ? (voir ci-contre)

Après une enquête auprès de quelques personnes résidant depuis longtemps à Grézolles, nous avons constaté que le souvenir demeure très fort, dès que nous parlons des commerces d'hier. Nous avons essayé de faire une petite rétrospective des magasins existants avant et après la dernière guerre.

Ne nous tenez pas rigueur des oublis ou des erreurs. L'erreur est humaine et la mémoire une qualité qu'il est difficile de conserver à tout âge.

Remontons quelques années en arrière. Arrêtons-nous à l'épicerie Bartholin, épicerie acquise en 1910 par Mme Bartholin, dite "la Torine" et humons, avec les Grézollois de l'époque, l'odeur du café qui envahissait le bourg, lorsque la Torine, dehors devant son épicerie, brûlait le café.

## GRÉZOLLES

A 70 km. de St-Etienne et 36 km. de Roanne. Canton de St-Germain-Laval. 443 habitants.

☒ de St-Germain-Laval.  
☒ de Grézolles-Luré, sur la ligne St-Just-en-Chevalet à Balbigny (C.-F.-D.); de St-Germain-Laval, à 6 km., sur la ligne de Roanne à Boën (C.-F.-D.).

Foires : 27 janvier, 15 mai, 16 août, 20 novembre.

Fête patronale : 15 août.

Maire : Dauvergne.

Adjoint : Doitrand.

Secrétaire de mairie : Gerin.

Curé : Béal.

Instruction publique : Goujon (garçons); Lefol (filles).

Receveur des postes et télégraphes : Georges.

Receveur ruraliste : Etaix.

Accoucheuse : Spéry.

Atbergistes : Dauvergne, Damon, Spéry, Gerin, Georges, Siterre, Baray, Rondy.

Bière, Bois, Charbon (Déposit. de) : Dauvergne, Spéry, Baray, Siterre. Boulanger : Damon.

Cafés : Gerin, Georges, Baray, Rondy.

Charron : Marin.

Cordonniers : Germanand, Clément.

Couturières : Dufour, Nabonnaud, Gay.

Entrepreneurs de transports : Dauvergne, Spéry, Baray.

Epiciers : Dauvergne, Véricion, Bartholin, Germanand.

Hôtels : Dauvergne, Spéry, Siterre. Ferblantier-Zingueur : Georges fils.

Jardinier : Lachat.

Lainages : Riot.

Maçons : Mazuet, Daillère.

Menuisiers : Georges, Nabonnaud, Rimaud.

Meunier : Dury.

Maréchal-ferr. : Doitrand.

Modiste, Nouveautés : Gay.

Perruquier : Gaudard.

Quincailliers : Véricion, Georges.

Sabotiers : Vallas, Rondy.

Scieries : Rathier, Duivon.

Tailleurs : Gay, Germanand, Charret.

Tissus (Md de) : Gay.

Fermiers : Gondard, Duivon, Perigny.

☒ de Grézolles, Rimaud.

Curiosités : Chapelle S.e-Barbe, du XVI<sup>e</sup> siècle.

Excursions : Cornes d'Urfé; Château d'Aix.



---

## Commerces d'hier et d'aujourd'hui (suite)

---

Cette odeur sensible encore dans la mémoire des anciens peut rivaliser avec la fameuse Madeleine de Proust.



---

La Torine et sa machine à brûler le café ▲

---

Tout était vendu dans l'épicerie : fruits, légumes, féculents, beurre, conserves... et bonbons qui ont du tenter plus d'un enfant (maintenant adultes), bonbons présentés dans des bocaux de formes différentes, qui font actuellement partie de notre patrimoine chez certains antiquaires et même dans les musées.

En 1965, le fils de Mme Bartholin reprend l'épicerie avec son épouse. Celui-ci avait auparavant un dépôt de produits du sol (blé, pommes de terre, engrais...) de 1939 à 1963. Mme Bartholin a tenu cette épicerie jusqu'en 1982, date à laquelle Mme Tosolini reprend le commerce, puis M. et Mme Fournit s'installent, y ajoutent un dépôt de pain, et à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle, ce commerce continue avec leurs enfants. Souhaitons longue vie à cette dernière épicerie (Grézolles en a compté jusqu'à trois !).

Il est vrai que la boulangerie n'a jamais été reprise lors du départ de M. Veillas.

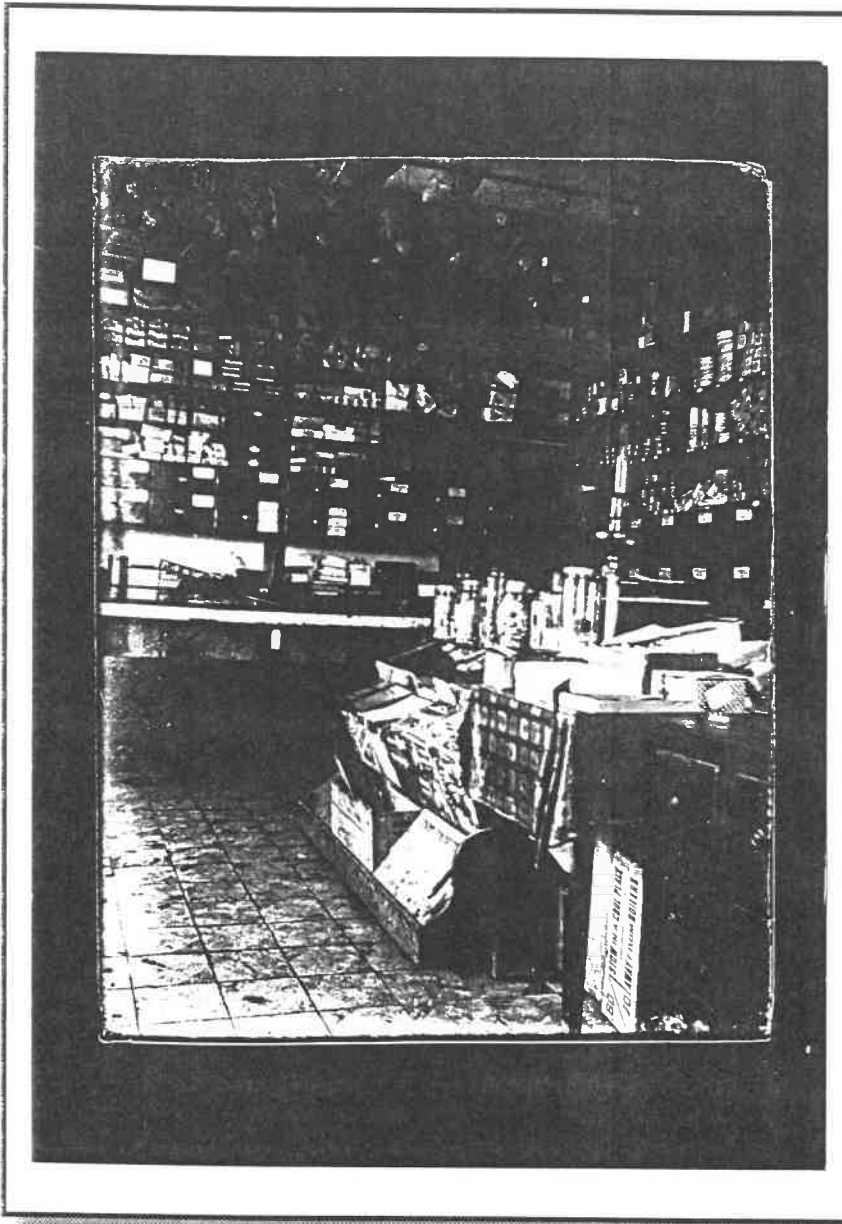




## Commerces d'hier et d'aujourd'hui (suite)

Beaucoup ont regretté les tourtes chaudes que l'on conservait plusieurs jours dans un torchon.

Une seconde épicerie existait dès 1948, celle de Mme Poyet Maria, née Chapuis.



Elle était voisine du boulanger. Mme Poyet a tenu jusqu'en 1977 son commerce. On y trouvait l'indispensable et il faut se souvenir que c'était le seul commerce ouvert le lundi, aubaine pour les non prévoyants.

Retournons en 1904, pour aller place du Bourg où la famille Georges-Verrichon achète une ancienne maison et ouvre un commerce : une quincaillerie-épicerie. Au décès du père, Mme Molette reprend le commerce en 1966 et quel commerce ! Quincaillerie, poste, épicerie et téléphone y cohabitent.

Qui ne se souvient d'avoir téléphoné de l'ancienne cabine avec l'indicatif "01 à Grézolles" que demandait Mme Molette. Le bureau de

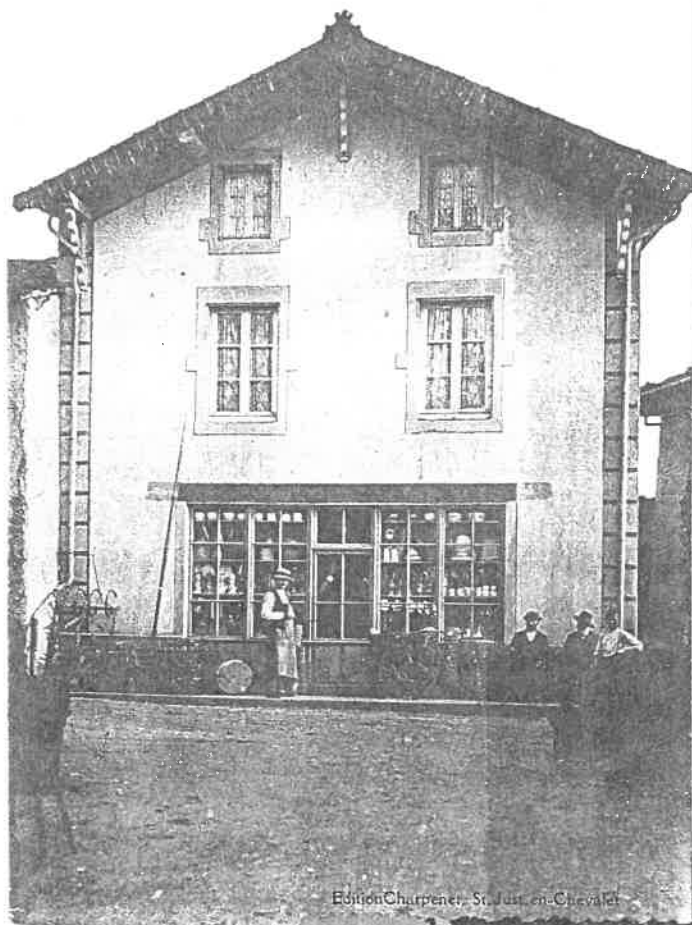
Photo sur plaque de verre ▲ poste était tenu de 58 à 66 par Mme Dadolle.

Nous constatons que deux familles déjà présentes auparavant continuent leur tradition commerciale. L'hôtel-café Siterre est toujours un café, ainsi qu'une vente de charbon, fuel et divers matériaux. Le café Baray, qui fut tenu par Mme Clémentine Baray de 1933 à 1991, fut repris ensuite par Georges (son petit fils) en 1993 qui le transforma en café-restaurant "Le Georget".



## Commerces d'hier et d'aujourd'hui (suite)

N. 424 - GREZOLLES (Loire)



Edition Charpenet - St. Just en Chevalé

M. André Pras, en 1960 prend le fond de l'ancien boucher Pronchéry et cela jusqu'en 1995, date de sa retraite. La boucherie a été reprise par son neveu Gilles Pras. Nous lui souhaitons d'exercer aussi longtemps, sinon plus.

Depuis 1993, Christiane a acheté le bar-tabac-journaux de la "Dédé" Gerin. Café-hôtel-restaurant depuis plusieurs générations, ce bar demeure l'un des lieux de rencontre préférés des Grézollois, après la messe, les mariages, les enterrements, le basket ou tout simplement pour le petit blanc du matin... La vie tout simplement...

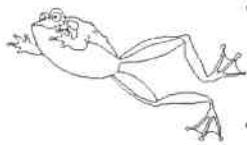
Ceci est une tranche d'histoire, l'histoire des commerces d'antan et d'aujourd'hui.

Fraîcheur sous la tonnelle à l'ancien café Siterre ▼

### ▲ Commerce varié et vivant

Essence même de la vie d'un village que nous espérons conserver, afin que Grézolles reste toujours aussi vivant à l'aube du troisième millénaire.





---

## L'expression est aux enfants de Grézolles

---

Les enfants de Grézolles ont été nombreux à participer au concours de dessins, organisé par la commission "information".

En effet 20 dessins ont du être départagés et beaucoup de chefs-d'œuvre nous sont revenus.

Tous ces futurs artistes étaient présents le 29 novembre à la salle de la mairie pour assister à la remise des prix faite par M. Pras.



Voici les résultats du concours :

Enfants de 2 à 4 ans :

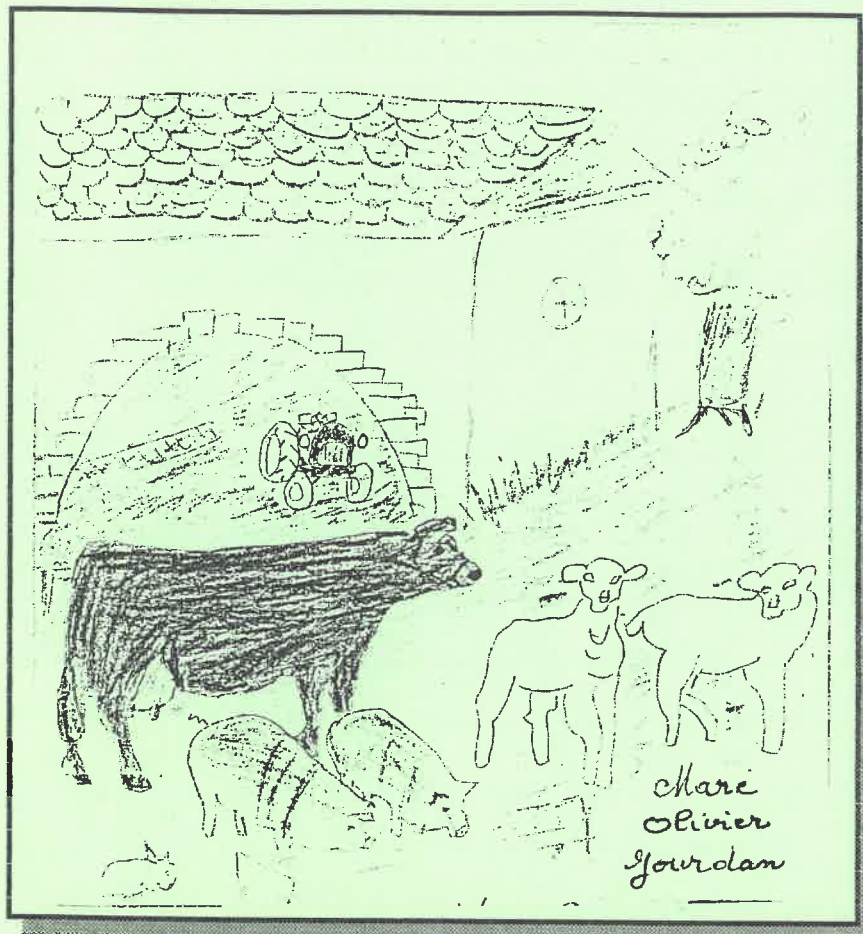
1er prix : Julien Pras

2me prix : Amandine Dadolle





## L'expression est aux enfants de Grézolles



Enfants de 5 à 6 ans :

1er prix : Jérémy Mangavelle

2me prix : Josiane Martinez

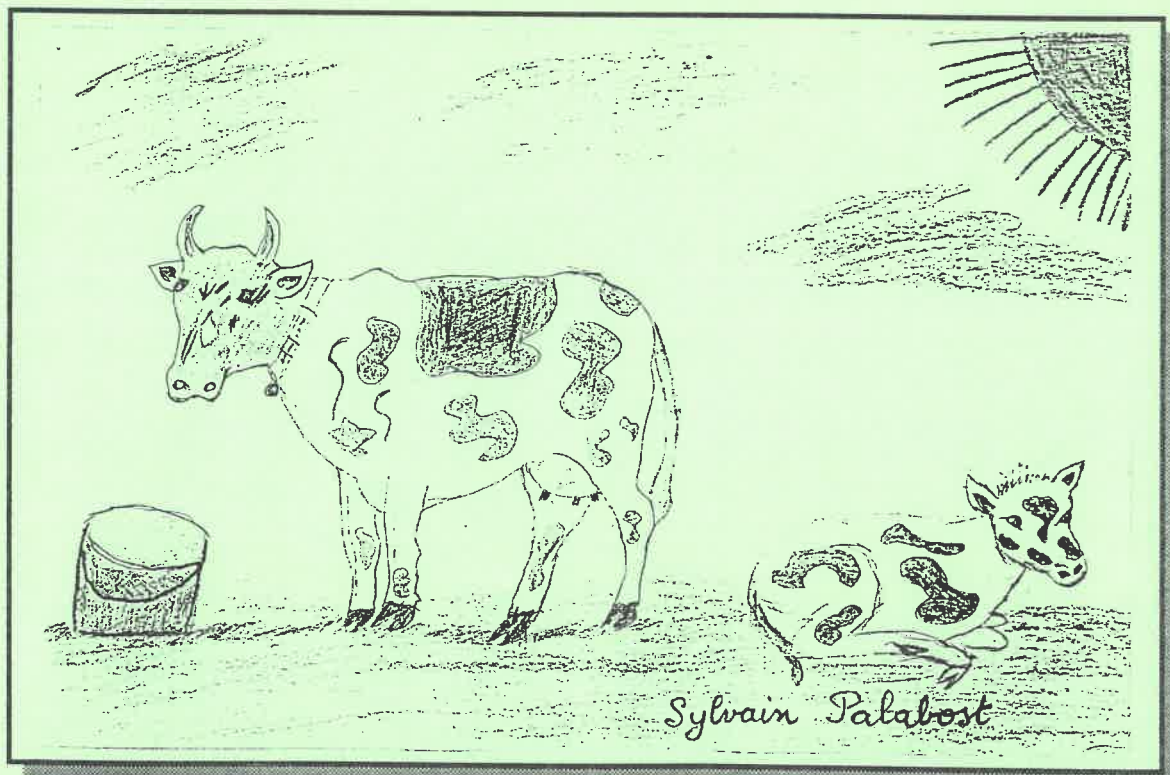
3me prix : Pierre Pras

Enfants de 7 à 8 ans :

1er prix : Marc Olivier Jourdan

2me prix : Marjolaine Palabost

3me prix : Mylène Clément







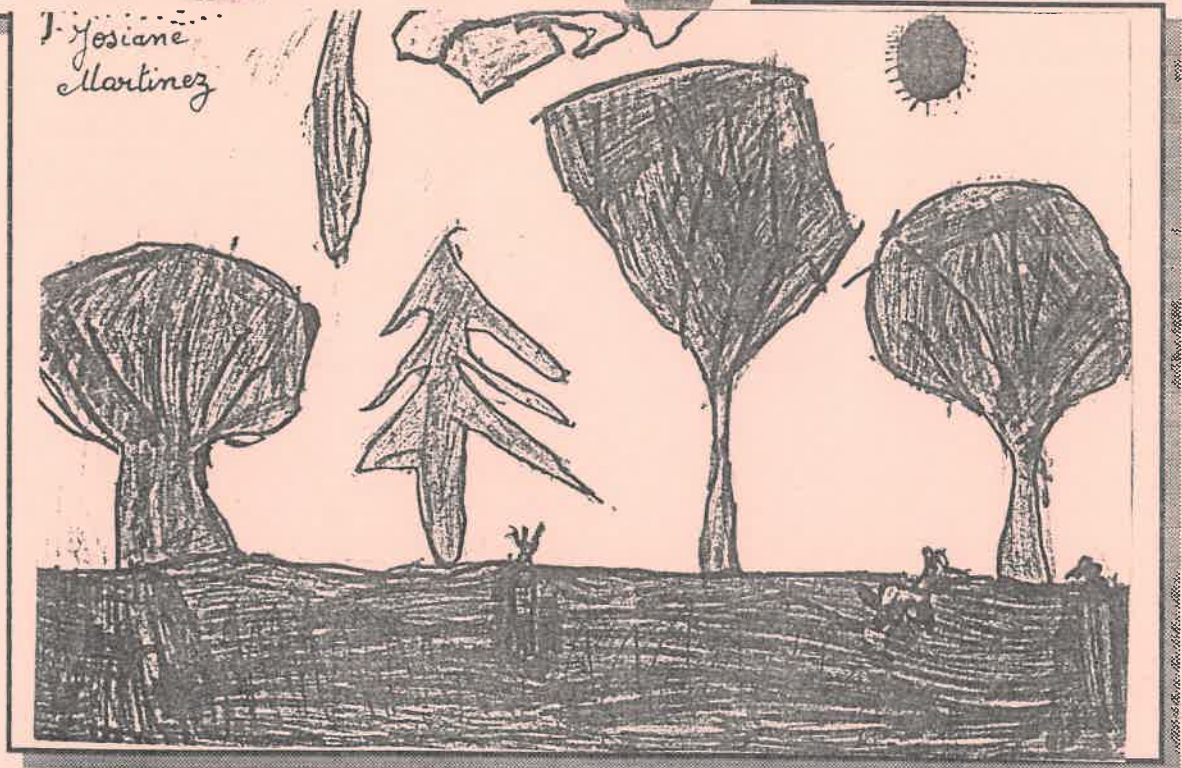
## L'expression est aux enfants de Grézolles

Enfants de 9 à 12 ans :

1er prix : Sylvain Pala-  
bost

2me prix : Caroline Clé-  
ment

3me prix : Angélique Pa-  
labost





## L'expression est aux enfants de Grézolles

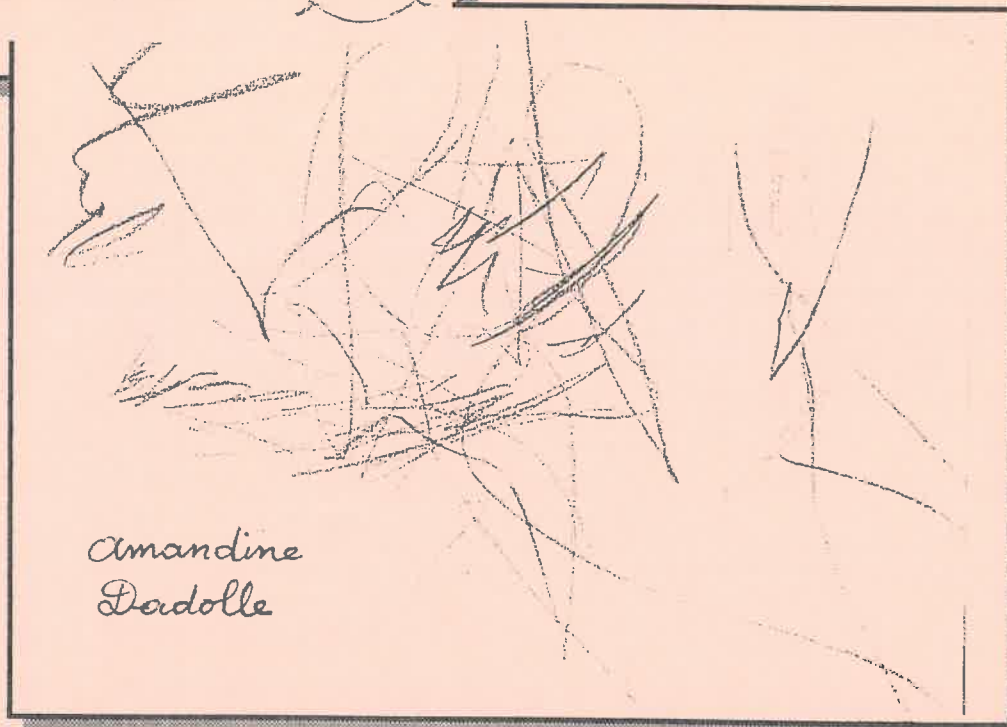


Angélique  
Palabost

Poupées, jeux de société, voitures, sacs de sport, sacs à dos... ont été distribués, tout le monde est reparti avec un cadeau, après avoir mangé des gâteaux et bu des jus de fruits. Sans oublier la photo de tous nos artistes avec leurs œuvres.

Les dessins des enfants seront exposés pendant quelques jours à la mairie.

Nous remercions beaucoup les enfants de Grézolles pour leur participation dynamique à la vie de notre commune.

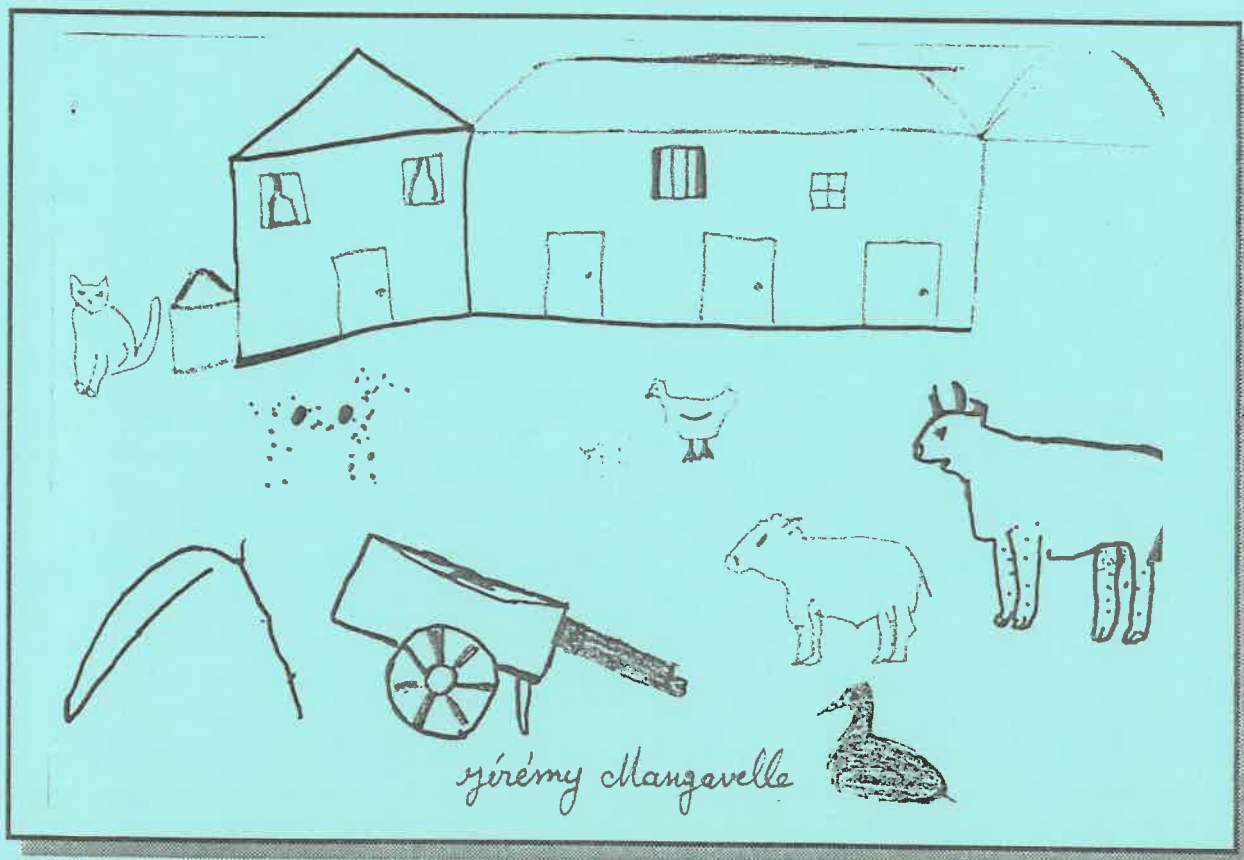
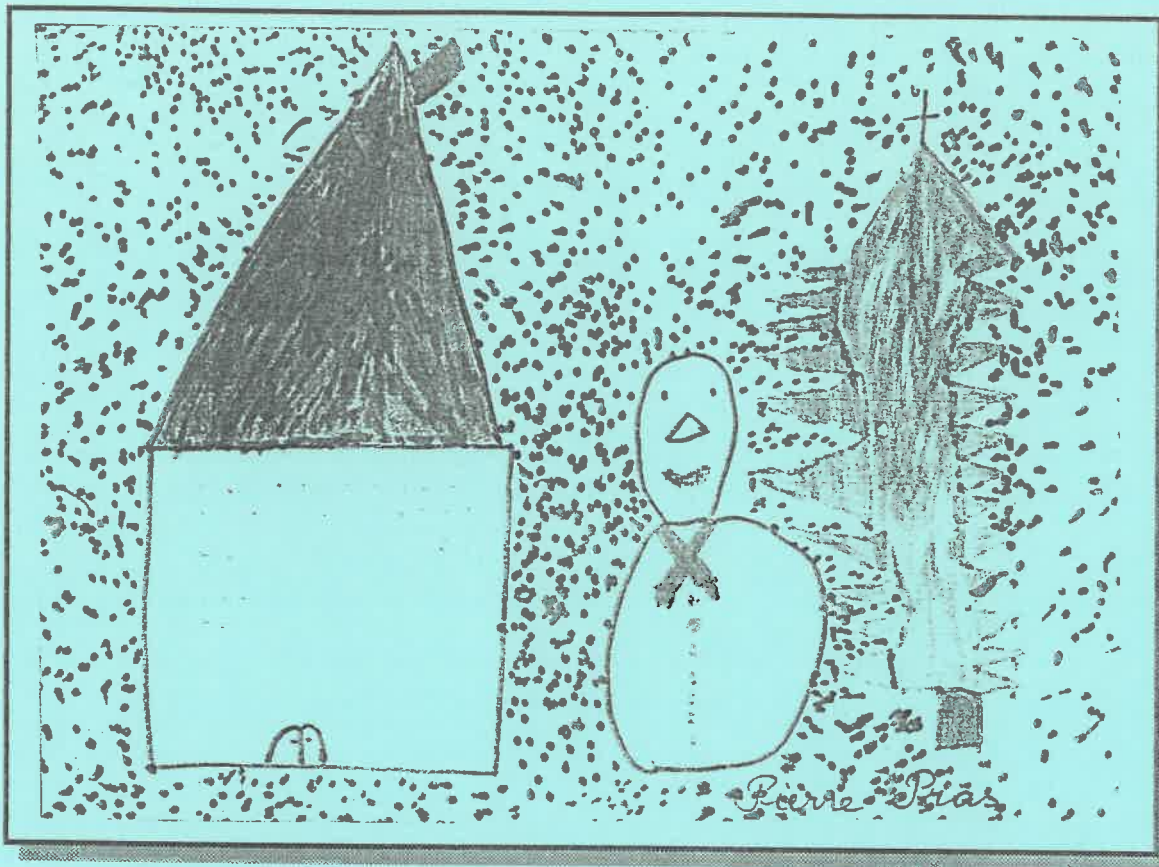


Amandine  
Dardolle





L'expression est aux enfants de Grézolles







---

# Manifestations de l'année 1997

---

Samedi 1 février : Belote des donneurs de sang

Dimanche 9 février : Belote de la chasse (dégustation du boudin d'herbes)

Mardi 11 février : Carnaval du sou des écoles à Grézolles

Dimanche 16 février : Théâtre, par la troupe de Dancé, à Souternon (sou des écoles)

Jeudi 6 mars : Thé dansant des Troubadours de l'Aix

Dimanche 23 mars : Théâtre de marionnettes, salle de la SOVA (sou des écoles)

Samedi 5 avril : Choucroute des Anciens d'Algérie

Jeudi 8 mai : Pétanque de la chasse

Dimanche 1 juin : Tournoi basket masculin

Dimanche 8 juin : Tournoi basket féminin

Lundi 21 juillet : Pétanque des Troubadours de l'Aix

juillet : Tournoi de tennis

14-15-16 août : Fête patronale

Samedi 16 août : Pétanque du basket

Samedi 6 et dimanche 7 septembre : Ball trap (soupe aux choux)

Vendredi 31 octobre : Belote du tennis

Mardi 11 novembre : Randonnée du Cidre - ISEF Château d'Aix

Dimanche 30 novembre : Belote des Troubadours de l'Aix





---

# ETAT CIVIL 1996

---

## NAISSANCES :

AGRAFEIL Matthias, le 6 septembre à Roanne

DUMONTET Nastasya Ilona, le 9 septembre à Feurs

GAILLAT Guillaume, le 18 avril à Feurs

LAURENT Anthony, le 18 septembre à Feurs

MARCELIN Julie Sylvie Louise, le 26 janvier à Roanne

MARTINEZ Eric Jean Robert, le 18 mars à Roanne

SEYCHAL Fanélie, le 28 septembre à Feurs

## MARIAGES :

BALLANDRAS Hervé Gérard et BOURDELIN Nathalie, le 24 août

RAMPON Philippe Jacques et DEBOUT Murielle, le 10 août

## DECES :

BARGE Antoinette, veuve EPINAT, le 19 mai à Grézolles

BERTHOLIN Maurice Jean Antoine, le 17 février à Feurs

CURTIL Pierre maurice, le 18 mars à Grézolles

DUGENETHET Pierre Claude Benoît, le 2 août à Feurs

GEORGES Jeannine Marinette, épouse THERET, le 28 octobre à Feurs

MATHIEU Albert Robert, le 26 février à Roanne

RIVIERE René, le 12 septembre à St Nazaire

SITERRE Catherine, le 19 août à Bussières





---

## Associations (suite du bulletin n°1)

---

### L.A.S.O.V.A.

Association créée en novembre 1991.

Le premier bureau était composé de MM et Mmes :

Costa Michel : Président, St Martin la Sauveté - Bonnefond Georges : vice-président, pour le Château d'Aix - Chaux Michel : secrétaire, St Julien d'Oddes - Lucas Philippe : secrétaire adjoint, pour le Château d'Aix - Louvet Didier : trésorier, Grézolles - Pion Maurice, trésorier adjoint, Souternon - Farge Jean, Souternon - Merle Robert (responsable vaisselles), St Julien d'Oddes - Forêt Alain, Château d'Aix - Corand Germaine (responsable calendrier), St Julien d'Oddes - Terrier Jean Guy, Luré - Souchon Maurice, St Martin la Sauveté - Baray Georges, Grézolles - Veillas Jean Pierre, Grézolles - Daval Marius, St Martin la Sauveté

Ce comité de gestion composé de représentants des communes et des sociétés sportives assure le fonctionnement et veille à l'utilisation des locaux et du matériel.

Chaque trimestre, un calendrier est effectué avec des gens qui assurent une permanence chaque semaine. Adressez-vous à ces personnes pour toutes observations, en cas d'incident ou de dégradations découvertes dans la salle, de panne (électricité, chauffage).

Le bureau actuel est le suivant : Vallensant Jean Paul : président, Grézolles - Mangavel Philippe : vice-président, St Martin la Sauveté - Forêt Alain : secrétaire, Aix - Lucas Philippe : Aix - Louvet Didier (responsable sonorisation) : trésorier, Grézolles - Terrier Jean Guy : vice-trésorier, Luré - Bouiller Joëlle, Souternon - Bourdelin Henri, Grézolles - Dallièrre Nicole (responsable calendrier), St Martin la Sauveté - Dalliery Denise, Souternon - Etaix Christophe, St Julien d'Oddes - Merle Robert (responsable vaisselle), Nollieux - Thien Eric, St Julien d'Oddes - Baray Georges, Grézolles - Pattein Michel (responsable entretien), Aix

Pour toutes réservations, celles-ci doivent être faites auprès de Mme Dallièrre Nicole de St Martin la Sauveté, tél. 04 77 62 20 68







---

## Associations (suite du bulletin n°1)

---

### Société de pêche

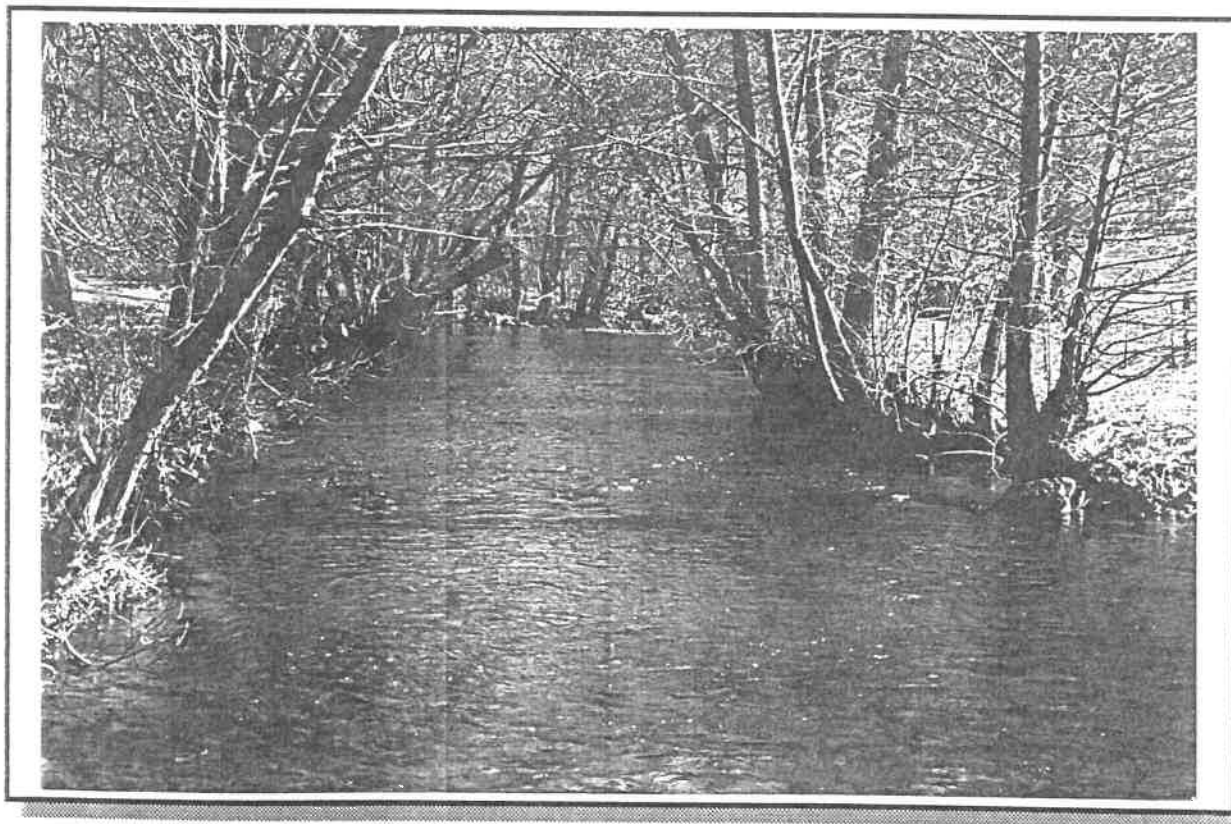
L'association de propriétaires riverains et pêcheurs Amis de la vallée de l'Aix créée en 1996 se substitue à l'ancienne Société de pêche de Grézolles. Elle a pour but de détenir et de gérer des droits de pêche sur la rivière l'Aix, sur une distance de 14 km, traversant les communes de Juré, St Marcel d'Urfé, St Martin la Sauveté, Grézolles, St Julien d'Oddes.

L'objectif de cette association est tout d'abord de retrouver une densité intéressante de salmonidés en améliorant les conditions de repeuplement naturel du poisson, en limitant la pression de pêche, en maintenant une rivière propre ainsi que ces rives, en luttant contre la pollution, etc.

La pêche sur ce parcours est réservée aux habitants des communes concernées. Le nombre de sociétaires s'élevait à 120 en 1996.

Un conseil d'administration composé de 15 membres a la charge de gérer cette association sous la présidence de M. Gomez José, de St Martin la Sauveté.

Pour toutes informations, vous pouvez téléphoner au 04 77 62 57 66





# Flash Info Mairie

## Permanences cantonales

A votre service "le conciliateur". Sachez profiter de cette institution.

Les conciliateurs sont à votre disposition pour vous aider à résoudre, sans aucun formalisme ni aucun frais, les différends naissant entre particuliers à l'occasion de la vie quotidienne.

Pour obtenir leurs bons offices, aucune formalité n'est requise. Il suffit de leur écrire à la Mairie où ils se tiennent en général.

La mission du conciliateur consiste à entendre les intéressés et à leur proposer une solution équitable pour mettre un terme à leur différend. Si l'accord se réalise, un procès-verbal peut être rédigé, dont un exemplaire est remis à chacune des parties.

Cette intervention, entièrement gratuite, accessible à tous, épargne dans bien des cas, les tracas, les contraintes et les frais d'un procès.

Votre conciliateur est M. Edouard Pradier. Il reçoit à la mairie de St Germain les premiers mercredis du mois de 9h à 11h.

## Permanence ANPE de Roanne

2<sup>me</sup> jeudi de chaque mois, le matin de 8h30 à 11h30, mairie de St Germain Laval. Tél. 04 77 65 41 30 - V. Roche

## Permanence ASSEDIC

3<sup>me</sup> lundi de chaque mois, salle du 1<sup>er</sup> étage de la mairie de St Germain Laval, de 14h à 16h30.

## Permanence assistante sociale

CPAM Roanne (sécurité sociale)

3<sup>me</sup> jeudi de chaque mois, mairie de St Germain Laval, de 9h à 12h.

## Permanence CPAM

Tous les mercredis, à St Germain Laval, de 9h30 à 11h.

Permanence CDHR Habitat rural  
OPAH Amélioration de l'habitat

2<sup>me</sup> mercredi de chaque mois, mairie de St Germain Laval de 9h30 à 12h.

Agent de liaison CRAM Rhône Alpes  
Retraite de la Sécurité sociale

2<sup>me</sup> lundi de chaque mois à St Germain de 13h30 à 16h

Agent CICAS retraite complémentaire

2<sup>me</sup> lundi de chaque mois, à St Germain, de 14h à 16h.

## Permanence hors mairie

*Assistante sociale* (Mme Grenier) - Tél. 04 77 65 40 79 : Le mercredi matin de 8h30 à 12h - Le lundi après midi de 14h à 17h - Au local Mutualité Sociale Agricole, rue Nationale, à St Germain Laval (près du magasin d'électricité Fayolle).



---

## Flash Info Mairie (suite)

---

### *Emmaüs*

Le 2<sup>me</sup> samedi et le 2<sup>me</sup> mercredi de chaque mois, local sous l'église, le matin de 9h à 11h.

*Permanence de M. Patin Michel* (Conseiller agricole)

Lundi et jeudi, de 9h à 12h, mercredi, la journée.

---

### Collecte des papiers par conteneurs

Votre communauté de communes, soucieuse de protéger l'environnement, vient de mettre en place une collecte sélective de vieux papiers (journaux, magazines, prospectus publicitaires, etc.

Des conteneurs spécialement conçus pour les recevoir ont été placés dans chaque commune.

Alors ne jetez plus vos journaux, magazines et prospectus divers avec les ordures ménagères.

Mais attention ! Tous les autres matériaux (cartons, chiffons, plastiques, etc.) ainsi que les déchets ménagers sont à exclure.

Ajoutés par mégarde, ils peuvent compromettre le recyclage du papier.

Dans cette action exemplaire, votre communauté de communes a été aidée finan-

cièrement par le Conseil général de La Loire pour 50% et par la Région Rhône-Alpes pour 20%.

### *Pourquoi collecter le papier ?*

Alliage d'eau et de bois, le papier est recyclable, ce qui signifie qu'il peut être re-fabriqué à partir de vieux papiers. Ainsi les journaux et magazines collectés seront désencrés pour fabriquer de la pâte à papier permettant d'obtenir du papier journal neuf. Le recyclage des papiers s'impose comme solution d'avenir car :

- Il préserve nos ressources naturelles et économise l'énergie. Avec 100 tonnes de vieux papiers, il est possible de fabriquer 80 tonnes de papier recyclé.
- Il améliore notre balance commerciale puisqu'il permet de réduire nos importations de bois et pâte à papier.
- Il apporte une solution au problème de l'élimination des déchets. En effet, le papier représente le quart des ordures ménagères produites chaque année.

La mairie de Grézolles tient à préciser que deux conteneurs sont à la disposition de la population, un pour le verre, un pour le papier, place des Activités, dans le bourg de Grézolles.

---





# Flash Info Mairie (suite)

## Info santé

### Tableau des vaccinations

(ci-contre)

### Grippe

Encore cette année, la grippe a mis au lit plusieurs personnes. Cette maladie, généralement bénigne, peut être grave dans certains cas : personnes âgées, malades à risques cardiaques, diabétiques, personnes atteintes de bronchites chroniques). La vaccination est donc utile. Voyez votre médecin traitant.

### Bibliobus

Depuis plusieurs années, le bibliobus de Montbrison passe régulièrement à l'école de Grézolles et y dépose de nombreux livres, pour les enfants ainsi que pour les habitants de Grézolles qui désirent lire. Jusqu'à présent la distribution de ces livres était prise en charge gracieusement par les instituteurs pour les quelques lecteurs de Grézolles (2 à 3).

Cette année, il n'est plus possible pour l'institutrice de continuer ainsi, c'est pour cela que nous profitons du bulletin pour annoncer que si aucune organisation de

## Calendrier des Vaccinations

Dès le 1 <sup>er</sup> mois	B.C.G. pour les enfants vivant dans un milieu à risque.
2 mois - 1 <sup>ère</sup> injection	Diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite, haemophilus influenzae b.
3 mois - 2 <sup>ème</sup> injection	Diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite, haemophilus influenzae b.
4 mois - 3 <sup>ème</sup> injection	Diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite, haemophilus influenzae b.
A partir de 12 mois	Rougeole, oreillons, rubéole.
16 mois - 1 <sup>er</sup> rappel	Diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite, haemophilus influenzae b.
Avant 6 ans	Vaccination antituberculeuse B.C.G. dès la mise de l'enfant en collectivité (crèche, école, etc...).
6 ans - 2 <sup>ème</sup> rappel	Diphtérie, tétanos, poliomyélite.
11/12 ans - 3 <sup>ème</sup> rappel	Diphtérie, tétanos, poliomyélite.
• Filles	Rappel rubéole.
• Garçons	Rappel oreillons.
	Hépatite B conseillée.
	Refaire le B.C.G. dès que le 1 <sup>er</sup> est négatif.
	Effectuer un contrôle tuberculinique tous les ans.
16/21 ans	Diphtérie, tétanos, poliomyélite.
• Filles	Rubéole, si non protégées.

**A noter :** Surveiller l'enfant qui vient d'être vacciné. Une fièvre peu élevée, une douleur et une bosse au point d'injection sont des manifestations mineures fréquentes. Demander conseil au médecin ou au pharmacien pour y remédier. En cas de réaction brutale, consulter immédiatement votre médecin.

la part de bénévoles ne peut se faire pour maintenir et réorganiser les permanences de cette bibliothèque, le bibliobus déposera seulement les livres pour les enfants de Grézolles.

S'adresser à la mairie pour de plus amples informations et cela avant fin mars 1997.



# Flash Info Mairie (suite)

## Où trouver ses papiers ?

Nature du document désiré	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Observations
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Certificat de naissance livret de famille ou carte d'identité	Dans les 3 jours de la naissance
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Pièce d'identité ou livre tde famille	Enveloppe timbrée en cas de demande par courrier
Mariage (dossier)	Mairie du lieu de l'un des époux		Pièces à remettre au plus tard 3 semaines avant le mariage
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Pièce d'identité ou livre tde famille	Enveloppe timbrée en cas de demande par courrier
Fiche individuelle d'état civil	Toutes les mairies	Carte d'identité ou extrait de naissance ou livret de famille	
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille certificat de décès	A effectuer dans les 24h qui suivent le décès
Duplicata du livret de famille	Mairie du lieu de mariage	Indiquer nom, prénoms et lieu de naissance	
Certificat de concubinage	Mairie du domicile	Pièces d'identité des concubins et témoins, justificatif de domicile	Présence nécessaire de 2 témoins, n'a pas de valeur juridique
Passeport (valable 5 ans)	Mairie du domicile	2 justificatifs de domicile, 2 photos récentes, timbre fiscal à 350F, extrait de naissance ou livret de famille si 1re demande, ancien passeport si renouvellement	
Carte d'identité (valable 10 ans)	Mairie du domicile	2 justificatifs de domicile, 2 photos récentes, timbre fiscal à 150F, extrait de naissance ou livret de famille si 1re demande, ancienne carte si renouvellement	
Autorisation de sortie du territoire	Mairie du domicile	Livret de famille, carte d'identité du mineur et de l'un des parents	Présence obligatoire de l'un des parents ou autorisation signée
Extrait de casier judiciaire	Casier Judiciaire national rue de Landreau 44079 Nantes Cédex	Photocopie de pièce d'identité	Lettre de demande signée avec indication de l'adresse personnelle
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Pièce d'identité justification de domicile	En cas de changement de commune, amener l'ancienne carte
Carte grise	Préfecture ou Sous-Préfecture	Pièce d'identité, justificatif de domicile, certificat de vente, carte grise barrée signée, demande d'immatriculation, contrôle technique, certificat de non gage	
Copie certifiée conforme	Toutes les mairies	Original + photocopie	Ne concerne pas les actes notariés et les pièces d'identité avec photo





## Flash Info Mairie (suite)

A l'occasion du deuxième numéro du bulletin municipal, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Grézollois :

M. et Mme DANIERE Bruno

M. AGRAFEIL et Melle RATHIER et leur fils

M. et Mme GIRARDET

M. Vincent DEJOB et Melle Anne-Marie ROUX

M. et Mme ROUX Joël et leurs enfants

ainsi qu'à notre nouvelle institutrice :

Melle FAVARD Astrid

---

Nous tenons à nous excuser auprès de Mme Clémentine Baray, née en 1907 à Grézolles, pour avoir oublié de mentionner son nom parmi les doyennes de Grézolles.

